



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux publics

Question écrite n° 90972

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les inquiétudes exprimées par les psychiatres de l'établissement public de santé de l'Aube quant à l'avenir de la psychiatrie publique. En effet, ils s'élèvent tout particulièrement contre l'application de la loi "Hôpital, patients, santé et territoires", qui ne prévoit, selon eux, aucune mesure spécifique à la psychiatrie et implique de ce fait des risques de dérive, notamment budgétaires. Ils souhaitent l'ouverture de négociations aboutissant à une loi-cadre sur l'organisation et le financement des soins et de la prévention réformant la psychiatrie publique. Il lui demande, par conséquent, de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90972

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2010, page 11345

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)